

La Sortie de maternité

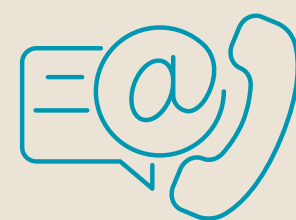
*Si vous et votre bébé êtes en bonne santé, votre séjour en maternité sera relativement court.
Il vous faut donc anticiper votre sortie de maternité.*



Choisissez avant votre accouchement la/le sage-femme qui assurera votre suivi et celui de votre bébé à votre retour de maternité.



Prenez contact avec elle/lui dès maintenant pour anticiper votre retour.



Si vous avez déjà un contact avec un(e) sage-femme libéral(e), demandez-lui si elle/il pourra vous suivre après votre retour à la maison.



Déclarez votre sage-femme référent(e) avant 5 mois de grossesse.



Préparez votre retour à la maison avant l'accouchement

